



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 2 septembre 2025
N° d'affaire : 2024.GRPARL.100

Pour une législation visant à protéger les jeunes en âge de scolarité des effets néfastes des réseaux sociaux

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Adoption comme postulat (Oui 72, Non 66, Abstentions 9)
Adoption classement (Oui 84, Non 56, Abstentions 5)

Berne, le 2 septembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général